

Locaux réemploi en déchèteries

Actions de réemploi
Région : Normandie

Mots clés : Associations | Bois/meubles | Déchet encombrant | Déchèterie | Ménages/Grand public | Nouvelle filière de valorisation | Partenariat | Réemploi



Collectivité

Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie
12 Rue Robert Fossorier
BP 30086
14803 Deauville

Partenariats

Association Place Nette
Gardiens de déchèteries

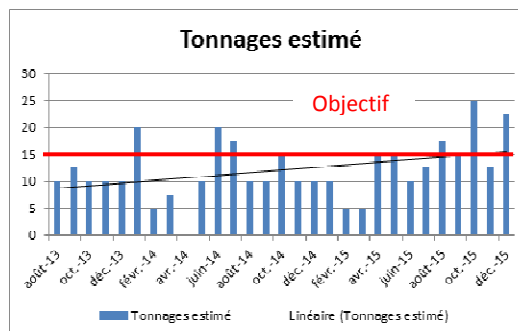
Date de lancement

Août 2013

Objectif chiffré

Collecte de 180 t/an soit 15t/mois

Résultats



Résumé

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a mis en place une filière réemploi au sein de ses trois déchèteries, **lors du renouvellement des marchés de déchèteries**. Les usagers des déchèteries, particuliers et professionnels, peuvent donc donner des objets en très bon état à une structure adaptée pour que cette dernière puisse les redistribuer ou les revendre à bas prix.

Pourquoi agir ?

- Objets en bon état dans les bennes encombrants

La collectivité a constaté que les bennes « encombrants » en déchèteries présentent des objets encore en bon état.

L'association Place Nette a estimé, sur base d'une visite d'une ressourcerie à Saint Lô et des contacts avec d'autres ressourceries, qu'un **détournement d'environ 180 tonnes annuelles serait possible** en développant la filière réemploi au sein des trois déchèteries de la collectivité.

- Sensibiliser les ménages au réemploi des objets jetés

Aujourd'hui, les consommateurs tendent à oublier que les objets qu'ils ne désirent plus peuvent intéresser d'autres personnes s'ils sont en bon état. Le réemploi permet pourtant :

- A ceux qui se défont des objets : de **réduire le volume de déchets qu'ils produisent** et, dans certains cas, de gagner de l'argent ;
- A ceux qui réemploient les objets : de **réaliser des économies**.

Locaux réemploi en déchèteries

Planning

T0 : lancement de l'appel d'offre
T0 + 3,5 mois : attribution du marché
T0 + 5,5 mois : communication et ouverture des locaux de réemploi

Coûts

- 2 500 € / conteneur maritime
- Marché réemploi
 - Part fixe mensuelle : 608 €
 - Part variable : 211 € la rotation
- Communication : non chiffré

Moyens humains

- 0.05 ETP pour la collectivité (appel d'offre, sensibilisation gardiens, suivi action)
- 0.3 ETP pour l'association Place Nette (rotations, tri, remise en état des objets, revente)

Bilan

- L'objectif de collecte de 180 t/an est atteint en 2015
- Réduction des tonnages en déchèterie
 - de 6,3 % entre 2012 et 2013
 - de 9,4% entre 2014 et 2015
- Les usagers ont accueilli favorablement la possibilité de donner à une association directement au sein des déchèteries.

Lien fiche action-résultat :

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/locaux-reemploi-en-decheteries>

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME
www.ademe.fr/dechets
www.reduisonsnosdechets.fr
<http://optigede.ademe.fr>

Contacts

CC Cœur Côte Fleurie
anne.girondel@coeurcotefleurie.org

ADEME DR Normandie
vincent.desgranges@ademe.fr

L'action mise en œuvre par la collectivité

- Intégration lot « réemploi » dans appel d'offre

Lors du renouvellement des marchés de déchèteries, un lot "réemploi" réservé aux entreprises adaptées ou aux établissements et services d'aide par le travail a été **intégré dans l'appel d'offre** « gestion, transport et traitement des valorisables : déchèteries intercommunales ».

Le lot « réemploi » a été attribué à l'association Place Nette.

- Installation des conteneurs « réemploi » en déchèterie

La collectivité a acheté un conteneur maritime pour chacune des trois déchèteries du territoire.

- Formation des gardiens des déchèteries

La collectivité a **formé et sensibilisé les gardiens au réemploi**. Ces derniers doivent juger si les objets apportés par les ménages peuvent être placés dans les conteneurs « réemploi » ou non (premier tri). Le cas échéant, ils doivent faire remplir des fiches de dons à destination de l'association Place Nette.

- Communication

La collectivité a communiqué sur l'ouverture des locaux « réemploi » via facebook, internet, point presse, flyers en déchèteries, etc.

- Ouverture des locaux « réemploi »

Les usagers des déchèteries, particuliers et professionnels, peuvent **déposer des objets en très bon état** (meubles, équipements, jouets, etc.) dans le conteneur « réemploi ». L'association Place Nette gère ensuite les rotations avec le gestionnaire des déchèteries, fait le tri, remet en état et **redistribue ou revend à bas prix les objets**.

Le « plus » de l'opération

L'action permet **d'accompagner l'association de réemploi** dans son développement en répondant à une forte demande de la part de la population.

Par ailleurs, un remplissage des fiches de dons systématique à chaque dépôt, permettrait à la collectivité et à l'association de mieux suivre l'évolution des tonnages en vue du réemploi.

Reproductibilité

L'implantation de locaux « réemploi » en déchèterie est **reproductible** sur d'autres territoires vu le peu d'investissement (humain, matériel,...) nécessaire pour la collectivité. Afin de favoriser la réussite du projet, il est recommandé d'assurer :

- une **bonne implication et formation des gardiens** de déchèteries ;
- une **bonne communication** entre le gestionnaire de la déchèterie et l'association.